



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 31/10/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 22 octobre 2012**  
**D - 2012/554**

***Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

## Apprentissage. Rentrée 2012/2013. décision. autorisation.

Monsieur Jean-Charles PALAU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Mairie de Bordeaux se mobilise en faveur de l'apprentissage des jeunes.

La Ville soutient chaque année la formation en alternance de ces jeunes apprentis, par la transmission de savoir-faire de qualité réalisée par les agents de la ville, de manière à leur donner des chances certaines sur le marché du travail.

Ces jeunes apprentis travaillent dans la plupart de nos directions et sont formés à de nombreux métiers :

- les métiers techniques : menuisier, plaquiste, peintre, plombier, contrôleur de travaux...
- les métiers de l'éducation : éducateur de jeunes enfants,
- les espaces verts (travaux paysagers, titre homologué jardinier botaniste, certificat de taille et soins des arbres),
- les métiers du livre,
- les métiers de l'informatique (ingénieur en réseaux et télécommunications),
- les métiers administratifs (BTS secrétariat par exemple).

Pour la rentrée 2012, après analyse des besoins des services et compte tenu de nos contraintes budgétaires, il a été décidé de maintenir 52 postes en apprentissage dont 25 nouveaux apprentis répartis de la manière suivante :

Directions Générales	Directions ou services	Diplômes concernés
DGST	CEE	1 CAP Menuiserie
		2 CAP Plaquiste (Prolongation de contrat)
		1 CAP Peinture
		1 CAP Installateur Sanitaire
	Jardin Botanique	1 Titre homologué Jardinier Botaniste
	Parcs et Jardins	3 CAP Travaux paysagers
		1 Certificat de spécialisation taille et soin des arbres
DGVSC	Petite Enfance	1 Bac Pro Travaux Paysagers
		3 CAP Petite Enfance
	Direction du développement social urbain	2 Educateur de jeunes enfants
	Direction de l'accueil et de la citoyenneté	1 Master 2 Administration des entreprises
DGAC	Direction des établissements culturels	1 Bac pro Service
	Lecture Publique	1 BTM Photographie
		1 licence Pro Métiers du livre (option patrimoine)

<b>DGVUP</b>	<b>Direction de l'occupation du domaine public</b>	<b>1 BTS secrétariat</b>
	<b>Propreté</b>	<b>1 BTS Déchets Développement Durable</b>
<b>DGINSI</b>	<b>Direction du développement des services numérique</b>	<b>1 Ingénieur Réseaux et systèmes d'informations</b>
	<b>Direction de l'aménagement numérique</b>	<b>1 Ingénieur Réseaux et systèmes d'informations</b>
		<b>1 Bac + 2 Contrôleur de travaux – Responsable de chantier en installation électrique</b>

L'avis du Comité Technique Paritaire ayant été requis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter les conclusions et mesures qui précèdent,
- autoriser Monsieur le Maire à imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts à cet effet au budget (chapitre globalisé 012).

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Charles PALAU**